



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : Samedi 02 JUIN

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : Championnat ROUTE 2018

Lieu de l'épreuve : FRANÇOIS

Organisée par (Nom de la Société : SRCM ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Seniors 1/2/3

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	VERONIQUE Danielle		
Commissaire titulaire	FEVAL A. Alice		
Commissaire titulaire	COLONETTE M. Dominique		
Juge à l'arrivée	GUSTO G / MACAO A.		
Chronométrateur	BABIN Alain		
Chronométrateur	JEAN ELIE Richard		
Animateur			

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	172	STANISLAS Mickael	LCS Mque Cycle		Moyenne 36,605 km/h		3h 18'20
	2	171	DENARA Ismael	LCS Mque Cycle				18'48
	3	170	DEMAZY Emile	LCS Mque Cycle				19'51
	4	161	ARCADE Hervé	Madonna Bikes				20'19
	5	156	NLIBUL Edwin	NCF	E	Moyenne 35,591 km/h		25'08
	6	144	VALIDE Gellrey	Fawasi Acadet Mikael				28'37
	7	162	CADET MARTINE E. Michel	Madonna Bikes	E			29'28
	8	182	RENE Florian	POJ	E			29'56
	9	152	FAURE Francky	CCS				30'26
	10	179	RAGOT Olivier	POJ				36'08
	11	143	DELY Jeremy	AEC				41'27
	12	145	LE BARBE Fabrice	Fawasi Acadet Mikael				L
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME

C6397022191

COURSE SUR ROUTE



08/08/18 - Suisse sur cycle



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI

☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 03 Juin 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR

Lieu de l'épreuve : Le ROBERT

Organisée par (Nom de la Société :
ou de l'organisateur)

CCRM

Catégorie (ou genre) : JUNIORS

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	PIERRE AYASSAMI		
Commissaire titulaire	Anne ALICE FEVAL		
Commissaire titulaire	MARIE DOMINIQUE COLONETTE		
Juge à l'arrivée	RICHARD JEAN ELIE		
Chronométrateur	ALAIN BABIN		
Chronométrateur	E DOUARD ARTIS		

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	119	SAINT-LOUIS	FLORIAN	U.B.			3' 29' 55"
	2	23	GINNA	LIONEL	U.C.R.			" " "
	3	175	NANCY	YVON	P.O.T.			" " "
	4	133	ERDUAL	FABIOEN	J.C. 231			" 29' 58"
	5	139	PINTOR	BRAYAN	J.C. 231			" 30' 00"
	6	177	RISAL	ERERICK	FEUOSS			" 30' 25"
	7	104	BONNET	WILLIAM	A.B.			" 33' 34"
	8	95	GILIER-DUFournier	ALERYL	V.C.F.			" 35' 50"
	9	98	BAUBANT	THOMAS	A.B.			" 41' 05"
	10	84	REIZO	HEVENS	T.V.M.			" 45' 10"
	11	128	VESANES	TANGUY	A.B.			" 50' 28"
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 03 juin 2018

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Championnat Minimes

Lieu de l'épreuve : Robert

Organisée par (Nom de la Société : CRCIT ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Minimes garçons

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	Ayassami Pierre		
Commissaire titulaire	Colonnette		
Commissaire titulaire	Féval		
Juge à l'arrivée	Gusto - Rochery		
Chronométrateur	Babin Alain		
Chronométrateur	Georges Esola		
Animateur			

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	179	ARNOLIN Gaetan	UCS				1H3641
	2	188	Zameo Axel	NB				1
	3	165	Risal Mathis	Fewo				3645
	4	184	Guilloul-Fidèle Thoral	NB				3646
	5	162	Charley Livio	AEC				3659
	6	172	Rae-Elle Anthony	VCF				3701
	7	175	Villanova Axel	JC 231				3719
	8	183	Befny Brayan	NB				3920
	9	190	Joisth Thirakée	POJ				3930
	10	185	Hasser Ethan	NB				4244
	11	173	Havem Mathis	JC 231				4308
	12	174	Alexis Richardson	11				4337
	13	181	Larentine Kenji	UCS				4347
	14	180	Hodebaug Jami	11				4402
	15	176	Havem Florian	JC 231				4410
	16	168	Favre Noa	CCS				4421
	17	170	Rodsen Loic	11				4430
	18	163	Pentay J. Emmanuelle	AEC				4442
	19	191	Arnibal Baice	WT				4450
	20	181	Hateasia-Edmond Steven David	VCF				4503
	21	164	Luce Rudy	Fewo				4510
	22	178	Pignol Medhy	UCS				4521
	23	161	Charley Lenny	AEC				4626
	24	186	Philibert Adam	NB				5320
	25	160	Sydney Theo	EC SL				5455
	26	189	Vesaneuil Cui	NB				5720
	27	182	Bannol Anoly	UCS				1
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

Classement par Equipes

1) NB ⇒ 6 points

2) UCS ⇒ 14 points

3) JC 231 ⇒ 18 points

4) AEC ⇒ 23 points

5) Fewo ⇒ 24 points

6) VCF ⇒ 26 points

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 03 juin 2018

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Championnat Régional Route

Lieu de l'épreuve : Robert

Organisée par (Nom de la Société : CRCT ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Cadets

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	Ayassami Pierre		
Commissaire titulaire	Colonne		
Commissaire titulaire	Féval		
Juge à l'arrivée	Rochev - Gusto G		
Chronométrateur	Babin		
Chronométrateur	Artis		

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	147	TOUYA CONNÉ Noé	MB				2 19'18
	2	140	LEGATILLARD Ewan	MB				19'22
	3	142	JACQUES Dylan	MB				19'38
	4	144	MARCELIN Yann	MB				19'38
	5	132	RISAL Shayan	WT				
	6	145	MARTIAL Mathieu	MB				
	7	143	HOUCO CHMANOEL	MB				19'47
	8	128	CADET Sonny	CCS				50'39
	9	123	MONGIN Joris	CCV				52'01
	10	129	PETRIS William	CCS				52'46
	11	125	MARS Kyllian	CCV				53'16
	12	136	VILLERONCE Lucas	SC 231				53'41
	13	120	OSCHER Kyllian	CCSL				
	14	134	ROMER Quayne	VC F				54'22
	15	150	CARIN Léo	POS				55'07
	16	153	SAINVILLE Noham	JVM				55'46
	17	151	GAUGIRARD Lucas	POS				56'23
	18	161	BRIAND Mehdi	Fewoss				56'42
	19	159	VALERE William	PP				58'47
	20	118	MISSEONIER Mathéo	PP				58'58
	21	131	TRITLO Jerome	WT				3 02'50
	22	135	FRANCOIS EUDOXIE Alexis	VC F				09'47
	23	133	AGRICOLE Florian	VC F				10'01
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

CLASSEMENT EQUIPE

1° MB : 1 + 2 + 3 = 6 pts

2° VCF : 14 + 22 + 23 = 59 pts

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 3 Juin 2018

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Championnat Régional Route Jeunes

Lieu de l'épreuve : Robert

Organisée par (Nom de la Société : C.R.C.M. ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Femminines Dames 3^e Cat - Pass G - Junior

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	Ayassami René		
Commissaire titulaire	FEDAL Anne-Alice		
Commissaire titulaire	Colonnato D. Dominique		
Juge à l'arrivée	Gusbo G / ROCHERY		
Chronométrateur	BABIN Alan		
Chronométrateur	ARTIS Edouard		

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	23	BIANCALINI Audrey	Fewoss	D			3h00'01"
	2	36	BERONET Béatrice	UET	D			02'22"
	3	15	VANOMMESLAESNE Anouk	M.B	D			05'01"
	4	99	NONONE Cindy	UAF	D			08'37"
	5	22	TOUSSAINT Tania	Fewoss	S			19'46"
	6	14	BADIE LEVET Nathalie	OFB	D			19'46"
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL



NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 03 juin 2018

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Championnat route Régional

Lieu de l'épreuve : Robert

Organisée par (Nom de la Société : CREM ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : DAMES Femminines - Minimes - Cadettes - E

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	Ayallami Pierre		
Commissaire titulaire	Colombe		
Commissaire titulaire	Féval		
Juge à l'arrivée	Roche Y - Gusto G		
Chronométrateur	Babin - Artis		
Chronométrateur			

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
			Cadettes - Minimes Filles					
	1	100	Couturier Julia	JC 231	F			1h20'44
	2	25	Julus Kelyane	Fewas	C			47'30
	3	93	Petis Noémie	CCS	F			43'10
	4	174	Piretal Saline	POJ	C			48'15
	5	112	Marcelin Melissa	MB	F			48'25
	6	116	Pignol Constance	WCS	F			50'15
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME

C 6397032195

COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI

☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : Samedi 16 Juin 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : Championnat Régional CLMI

Lieu de l'épreuve : Rivière-Pilote

Organisée par (Nom de la Société : Comité Régional Cycliste de Martinique ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Juniors - Dames

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	HENRY Patrick	Martinique	Arbitre national
Commissaire titulaire	FEVAL Anne-Alice	Martinique	Arbitre régional
Commissaire titulaire	THEODOSE Roseline / ARICAT Claudette	Martinique	Nationale / Nationale
Juge à l'arrivée	MACAO Alfred / GUSTO Gylène		
Chronométrateur	BABIN Alain		
Chronométrateur	AYASSAMI Pierre		Chrono. Régional

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	100	BIANCHINI Audrey	FEWOSS CN				28'16
	2	112	PERNET Béatrice	V.C.F.				29'56
	3	103	NONOYE Andy	V.C.F.				31'42
	4	85	ARZENES Belkiss	M.B.				33'22
	5	99	TOUSSAINT Tania	FEWOSS CN				33'40
	6	86	BAME-LEVEY Nathalie	M.B.				33'44
	7	159	MARE-GEUNE-PIGNET Catalina	POJ				34'52
	8	113	FELIX Melissa	C.C.S.				36'02
	9	104	LA GUERRE Melanie	V.C.F.				36'56
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
			JUNIORS					
1	118	CINNA Lionel	V.C.R.					25'25
2	20	ARCADE Sébastien	M.B.					25'32
3	82	SAINT-LOUIS Florian	M.B.					26'07
4	175	PINTOR Bryan	J.C. 231					26'26' ⁰⁸
5	148	JOSEF-AUGUSTE Jordy	V.C.F.					26'26' ⁹⁸
6	91	ELMORI Jehan	-E.C.D.					26'30
7	167	NANCY Yvon	POJ					26'41
8	169	ERDUAL Fabien	J.C. 231					26'47
9	105	HORTENSA-FEONING Steffy Serge	V.C.F.					27'03
10	58	BONNET Willem Chris	M.B.					27'30
11	184	REIZO REVENA	T.V.M.					27'37
12	187	LOUIS-MARIE Maria	T.V.M.					27'51
13	86	VEBANES Tanguy	M.B.					28'19
14	177	MARIE-JOSEPH Adrien	M.B.					28'23
15	119	BATAZAS Emmanuel	M.B.					29'24
16	186	ROSE Nathan	T.V.M.					29'48
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

☒ OUI☐ NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 16 Juin 2018

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Championnat Régional C.C.H.I.

Lieu de l'épreuve : Rivière-Pilote

Organisée par (Nom de la Société : C.R.C.H. ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Espoirs - Séniors 1-2-3-

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	HENRY Patrick	Martinique	N
Commissaire titulaire	EVAL Anne-Alice	Martinique	R
Commissaire titulaire	THEODOSE Rosine / ARICAT Claudette	Martinique	N / N
Juge à l'arrivée	HACAO Alfred / GUSTO Gylène	Martinique	N / N
Chronométrateur	BABIN Alain / ROCHER Yvelise	Martinique	N / R
Chronométrateur	AYASSAMI Pierre	Martinique	F

Animateur	LEPEL Dominique		
-----------	-----------------	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
			ESPOIRS					
	1	2	CADET-MARTHE EDDY-MICHEL	M.B				23' 45"
	2	158	ALGER KYLIAN	P.O.S				24' 08"
	3	109	NUBUL OWAN	V.C.F				24' 52"
	4	17	SALLAYONEL DYLAN	M.B				24' 58"
	5	108	NUBUL EDWIN	V.C.F				25' 18"
	6	156	PLUMBERT JORDAN	P.O.S				25' 31"
	7	150	PASTEL KEHAN	P.O.S				25' 51"
	8	107	LAUREDOT JEAN-EMMANUEL	V.C.F				25' 54"
	9	157	RENE FLORIAN	P.O.S				26' 05"
	10	155	TOUSSAINT DAMIEN	P.O.S				26' 15"
	11	188	ROSE WILFRID	T.V.M				26' 27"
	12	96	FAGOUR RUBEN	UCS Mame Cycle				26' 38"
	13	110	VIGNE VALENTIN	V.C.F				26' 54"
	14	106	LAURIN MORGAN	V.C.F				27' 05"
	15	168	MASSOUF MEDHY	J.C. 231				29' 44"
	16							
	17							
			SENIORS					
	1	95	STANISLAS MICHAEL	UCS Mame Cycle				23' 00"
	2	92	LAURENT MICHAEL	UCS Mame Cycle				23' 16"
	3	3	ARCADE HERVE	M.B				23' 30"
	4	2	CADET-MARTHE EDDY-MICHEL	M.B				23' 45"
	5	154	RAGOT THIERRY	E.C.D				24' 03"
	6	114	FAYRE FRANCKY	C.C.S				24' 05"
	7	158	ALGER KYLIAN	P.O.S				24' 08"
	8	93	DEMAZY EMILE	UCS Mame Cycle				24' 08"
	9	9	FLORIMOND JEAN CHRISTOPHE	M.B				24' 39
	10	4	ALI BO JOE	M.B				24' 47
	11	109	NUBUL OWAN	V.C.F				24' 52"
	12	17	SALLAYONEL DYLAN	M.B				24' 58
	13	88	ETIENNE MAR SONATHAN	E.C.D				25' 08
	14	108	NUBUL EDWIN	V.C.F				25' 18"
	15	156	PLUMBERT JORDAN	P.O.S				25' 31"
	16	1	ROSEAU WILLY	M.B				25' 34"
	17	101	VALIDE GERREY	FEWASS C.M.				25' 35"
	18	98	ROSEAU LOIC	UCS Mame Cycle				25' 36"
	19	150	PASTEL KEHAN	P.O.S				25' 51"
	20	107	LAUREDOT JEAN EMMANUEL	V.C.F				25' 54"
	21	157	RENE FLORIAN	P.O.S				26' 05"
	22	155	TOUSSAINT DAMIEN	P.O.S				26' 15"
	23	188	ROSE WILFRID	T.V.M				26' 57"
	24	111	VENTURA MARVIN	M.T				26' 28"
	25	96	FAGOUR RUBEN	UCS Mame Cycle				26' 38"
	26	110	VIGNE VALENTIN	V.C.F				26' 54"
	27	102	LE BARRE FABRICE	FEWASS C.M.				26' 55"
	28	106	LAURIN MORGAN	V.C.F				27' 05"
	29	149	KIMPER MANUEL	U.S.F				27' 58"
	30	168	MASSOUF MEDHY	J.C. 231				29' 44"

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.